

LA QUALITÉ DE L'EAU, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS ! ADOPTONS LES BONS RÉFLEXES !



Le cas d'un anti-limaces : le métaldéhyde



En 2012 et 2013, l'usage d'anti-limaces à base de métaldéhyde, conjugué à une météorologie pluvieuse s'est traduit par des concentrations anormalement élevées de cette molécule dans la plupart des cours d'eau de la région, y compris la Loire.

Les usines de production d'eau potable sont dotées d'équipements destinés à retenir les molécules de type phytosanitaire.

Toutefois ce produit utilisé comme anti limace, a la particularité d'être très soluble dans l'eau et de n'être retenu que très partiellement au niveau des usines de traitement d'eau potable.

C'est ce qui explique que des dépassements de la valeur **limite réglementaire** fixée à **0,1µg/l (0,1millième de milligramme par litre d'eau)** aient été observés en 2012 et 2013 pendant des durées allant de quelques jours à près de 2 mois.

Ces dépassements ont touché l'eau d'alimentation de 1,3 million de personnes en 2012 et de plus de 900 000 en 2013 dans la région.

Cela n'a toutefois pas nécessité de restriction de la consommation car la toxicité de cet anti limace, telle qu'elle a été définie par les instances sanitaires, ne survient que pour des expositions à des concentrations très supérieures à la valeur limite réglementaire (600 fois).

Néanmoins, cet anti-limace est un contaminant de l'eau que l'on ne devrait pas retrouver dans la ressource.

Contribuons à la qualité de l'eau en adoptant de bonnes pratiques Prenons le temps d'observer !

Les limaces et les escargots au jardin : savoir les reconnaître !

Ils attaquent de très nombreuses plantes potagères, ornementales et fruitières. Ils consomment les feuilles mais aussi des racines, des fruits et des tubercules.
Ils apprécient particulièrement les jeunes plantules.

Facilement reconnaissable par sa taille et sa couleur, la limace rouge des champs n'est pas la plus dévastatrice.

Par contre deux limaces de tailles plus réduites, la limace grise (loche) qui vit à la surface du sol, et la limace noire qui vit sous terre, sont plus difficiles à observer mais occasionnent d'importants dégâts.



Limace rouge des champs



Limace grise ou « loche »

Privilegions des méthodes alternatives au jardin

- Favorisez la présence de prédateurs naturels de ces ravageurs : merles, hérissons, musaraignes, orvets, carabes, crapauds, grenouilles, grives, vers luisants... Ces auxiliaires du jardinier en sont très friands ; aménagez leur des abris (nichoirs, ...) ou réservez leur un espace dans votre jardin (haie, tas de bois et brindilles...)
- Binez en été, afin de faire remonter les œufs en surface pour qu'ils se dessèchent ou qu'ils soient consommés par des prédateurs. Pour les sols battants, le binage superficiel gêne la progression des limaces.
- Par temps humide et doux, poser des pièges (planches, tuiles retournées...) où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.
- Etalez sur le sol autour des plantations des sciures de bois, cendres, coquilles d'œuf, paillettes de lin, fougères... dont les textures gênent le déplacement des limaces.

Et si l'utilisation d'un anti-limace s'avère nécessaire, privilégions un produit d'origine naturelle à base de phosphate ferrique.

Le **phosphate de fer** est la substance active de l'anti-limace appelé **Ferramol**.

Attention il se présente aussi sous forme de granulés bleus.

Il est non toxique pour les animaux du jardin, mais se montre toutefois toxique pour les vers de terre à haute dose.

Épandez-le sur les parties du jardin à protéger en respectant les doses indiquées.

Il est encore plus actif s'il est mouillé.

En le consommant, les mollusques perdent l'appétit et retournent dans leur cachette pour mourir discrètement.

Le phosphate de fer, déjà présent à l'état naturel dans le sol est transformé en éléments fertilisants lors de sa dégradation.

Pour l'utilisation de tout produit phytosanitaire, il est indispensable de respecter les conditions d'emploi et la dose en lisant attentivement l'étiquette du produit.



LOIRE ANJOU